

# LEGENDE REGLEMENT GRAPHIQUE

Dossier : PLUi	Communes : Pays de la Zorn
Date : 17 décembre 2018	

<b>ZONES URBAINES</b>	
UA	centre ancien
UB UBa UB1	quartier en extension de développement récent UBa : avec une densité plus faible et une interdiction de construire des abris à animaux UB1 : avec présence d'activité à encadrer
UE	espace d'équipements publics ou d'intérêt général
UX UXa	espace d'activité industrielle, commerciale, artisanale UXa pour un site de stationnement
UJ	espace de jardins
<b>ZONES A URBANISER</b>	
1AU	nouveau quartier à usage dominant d'habitat
1AUE	nouveau quartier à usage dominant d'équipements publics ou d'intérêt général
1AUX	nouveau quartier à usage dominant d'activité industrielle, commerciale, artisanale
2AU	réserve foncière
2AUE	réserve foncière pour des équipements publics ou d'intérêt général
<b>ZONES AGRICOLES</b>	
A	espace agricole de grandes cultures
AC/ACh	espace agricole constructible pour les exploitations agricoles AC h : avec la contrainte ZDH (zone à dominante humide), à lever lors du permis
AC1/AC1h	espace agricole constructible pour les exploitations agricoles sans périmètre de réciprocité AC1 h : avec la contrainte ZDH (zone à dominante humide), à lever lors du permis
<b>ZONES NATURELLES</b>	
N/Ni	zone naturelle de risque et/ou de biodiversité Ni : avec la contrainte inondation
NV	zone naturelle dominée par des espaces en verger
NV1	zone naturelle dominée par des espaces en verger pour permettre les abris de particuliers
NX	zone naturelle où existe une activité à maintenir

	Bâtiment en zone naturelle ou agricole susceptible de changer de destination
	Ligne de crête
	Risque de coulée d'eau boueuse
	PPRi de la Zorn et du Landgraben
	Emplacement réservé
	Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
	Élément de continuité écologique et de trame verte et bleue
	Élément de paysage à préserver, à protéger pour des motifs d'ordre écologiques, au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
	Secteur de diversité commerciale

### Risque coulée d'eau boueuse

	Chemin hydraulique
	Zone d'accumulation : hauteur très forte
	Zone d'accumulation : hauteur élevée
	Zone d'accumulation : hauteur moyenne
	Zone tampon